

MAIRIE DE
BESANÇON



Arrêté du Maire de la Ville de
Besançon

Publié le : 18/07/2024

VOI.24.00.A01881

OBJET : Arrêté temporaire de circulation
RUE DES QUATRES VENTS

La Maire de la Ville de Besançon,
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6
Vu le Code de la route
Vu l'arrêté DAG.20.00.A100 du 20 juillet 2020 qui donne délégation de signature à Mme Marie ZEHAF, Conseillère Municipale Déléguée
Vu la demande de l'entreprise CIRCET
Considérant que des travaux de pose d'une chambre télécom rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 31/07/2024 au 02/08/2024 RUE DES QUATRES VENTS

ARRÊTE

Article 1 : À compter du 31/07/2024 et jusqu'au 02/08/2024, un léger empiètements est instauré, RUE DES QUATRES VENTS au droit du N°19.

Les piétons seront dirigés sur le trottoir d'en face par la mise en place d'une signalisation réglementaire au niveau des passages protégés existants de part et d'autre de l'intervention.

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur.

Article 3 - Voies de recours :

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

Article 4 : M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le 16 JUIL. 2024

Pour la Maire,
Par délégation,

Marie ZEHAF
Conseillère Municipale Déléguée



Faint header text at the top of the page, possibly containing a title or reference number.

Second line of faint text, possibly a date or a specific identifier.



Third line of faint text, continuing the header information.

Fourth line of faint text, possibly a recipient name or address.

Large block of very faint text, likely the main body of the document, containing several lines of illegible content.

Second block of faint text, continuing the main body of the document.

Third block of faint text, possibly a signature or a closing statement.

Fourth block of faint text, continuing the main body of the document.

Fifth block of faint text, possibly a signature or a closing statement.

Small block of faint text, possibly a signature or initials.

Final block of faint text at the bottom of the page, possibly a footer or a reference.

Very faint text at the bottom center of the page, possibly a page number or a reference.